



# BULLETIN D'INSCRIPTION TENNIS ENFANT

## SAISON 2021/2022

du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022



NOM ..... PRENOM .....

Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Licencié(e) en 2020-2021 à Saint Marcel  autre club  nom du club .....

### RESPONSABLE LEGAUX

PERE NOM et Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Email .....



MERE NOM et Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Email .....



### TARIFS<sup>(1)</sup> (licence FFT incluse)



**La licence FFT est obligatoire et sert d'assurance au joueur ; vous devez fournir, lors de l'inscription, un certificat médical avec mention « pratique du tennis en loisirs ou/et en compétition autorisée » (réf. dispositif législatif et réglementaire relatif au certificat médical)**

**MINI-TENNIS à partir de 5 ans - 1 heure mercredi après-midi <sup>(2)</sup>**

110€   
 2<sup>ème</sup> enfant 105€   
 3<sup>ème</sup> enfant 95€

**ECOLE DE TENNIS à partir de 9 ans**



**Entraînement loisir 1h30 mercredi après-midi <sup>(2)</sup>**

115€   
 2<sup>ème</sup> enfant 110€   
 3<sup>ème</sup> enfant 100€



**Entraînement compétition <sup>(3)</sup> 1h30 mercredi après-midi <sup>(2)</sup> + 1h30 samedi après-midi 220€**

(1) tarif conditionné à validation de l'assemblée générale-encaissement fin septembre- paiement en plusieurs chèques possible

(2) Horaire établi avec l'entraîneur à l'inscription, différent selon les groupes et en fonction du niveau de l'enfant

(3) sous réserve d'un nombre suffisant de participants

## RESERVE AU CLUB

<b>Mode de règlement</b>	
<b>Notes</b>	

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) .....  
\*mère, père, tuteur, (responsable de l'enfant) de ..... (nom et prénom de l'enfant) déclare avoir pris connaissance des horaires de l'activité tennis de mon enfant.

Le tennis Club de St-Marcel les Valence est déchargé de toute responsabilité en cas d'accident survenant hors de ces horaires. Il appartient à chaque accompagnateur de s'assurer de la présence d'un enseignant auquel il doit confier l'enfant. Tout événement qui pourrait se produire sur le trajet aller et retour entre le domicile et les courts de tennis des Margillières ne pourrait être de la responsabilité du tennis club, que l'enfant soit accompagné ou non.

**En cas d'accident**, j'autorise le Tennis Club à faire pratiquer les **interventions médicales ou chirurgicales** nécessaires en cas d'urgence et demande de me prévenir aux N° tel suivant :

 .....

 .....

Fait à St-Marcel, le ..... Signature obligatoire :

## RECONNAISSANCE ET AUTORISATION

Je soussigné (e).....(nom et prénom)

- reconnaît que l'adhésion au club de tennis de St-Marcel les Valence entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la fédération française de Tennis (FFT),
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- reconnaît avoir été averti(e) de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- atteste avoir rempli les documents relatifs à la santé de mon enfant.

**Pass sanitaire : je reconnais avoir été informé des protocoles sanitaires en vigueur, et de la mise en place des modalités d'inscription et d'accès au club de tennis.**

L'adhésion au club de tennis St-Marcel les Valence entraîne de facto l'adhésion à la FFT et à ses organes Déconcentrés (ses Ligues et Comités Départementaux ou Provinciaux). Par conséquent, les données personnelles – notamment l'adresse électronique – communiquées par les membres pourront être utilisées par le club ou le FFT ainsi que ses organes déconcentrés pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (organisation des compétitions, envoi de la licence, lettre d'information) et seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par ces entités.

Je coche la case au cas où je n'autorise pas le club de St-Marcel les Valence, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2021/2022, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club et notre page Facebook).

Fait à St-Marcel, le ..... Signature obligatoire :